A Versailles le 27 Juin 1781.

topique pour les hernies

Il a été presenté au Ministre, Monsieur, un
mémoire par le S.r Pingon Mathey Chirurgien
herniaire de plusieurs Corps de la maison du Roy,
pour demander l'expédition d'un Brevet de
chirurgien major herniaire, afin d'être libre
de composer et de tenir depot à Paris, d'un
Topique de son invention, qu'il dit être
infaillible pour la guerison des hernies. Son
intention étant d'en faire passer dans les
hôpitaux militaires et aux Régiments, les
quantités qui lui seroient commandées par les
chirurgiens majors. Il raporte un grand nombre
de certificats pour preuve des Cures qu'il a
Operées, et il est vivement recommandé
par Mad.e La P.sse de Guemené. Je

ARC 16 d 1 n° 16, r 3

M.r Louis Chirurgien Inspecteur 1.

vous prie d'examiner s'il peut être à craindre que cette concession soit abusive et si la forme dans laquelle elle seroit donnée seroit susceptible d'inconvénients. Je vous seray obligé de me faire part de vos observations et de votre avis à cet égard.

J'ay l'honneur d'être avec un parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

de Charrin